

VINGRÉ LES DERNIÈRES HEURES DES FUSILLÉS

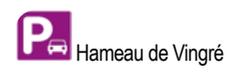
Dans les premiers mois du conflit, face à une armée qui n'a pas encore su faire ses preuves, la justice militaire se montre particulièrement dure et sévère avec ses propres soldats.

La volonté est de « punir pour l'exemple » en cas d'acte d'insoumission. Sélectionnés arbitrairement parmi des inculpés, les soldats passent en conseil de guerre puis sont condamnés à mort. L'affaire de Vingré est exemplaire à plus d'un titre, d'abord par le nombre d'exécutions dans une même unité, et par les circonstances de leur condamnation. Cette balade permet de revivre les dernières heures de ces martyrs

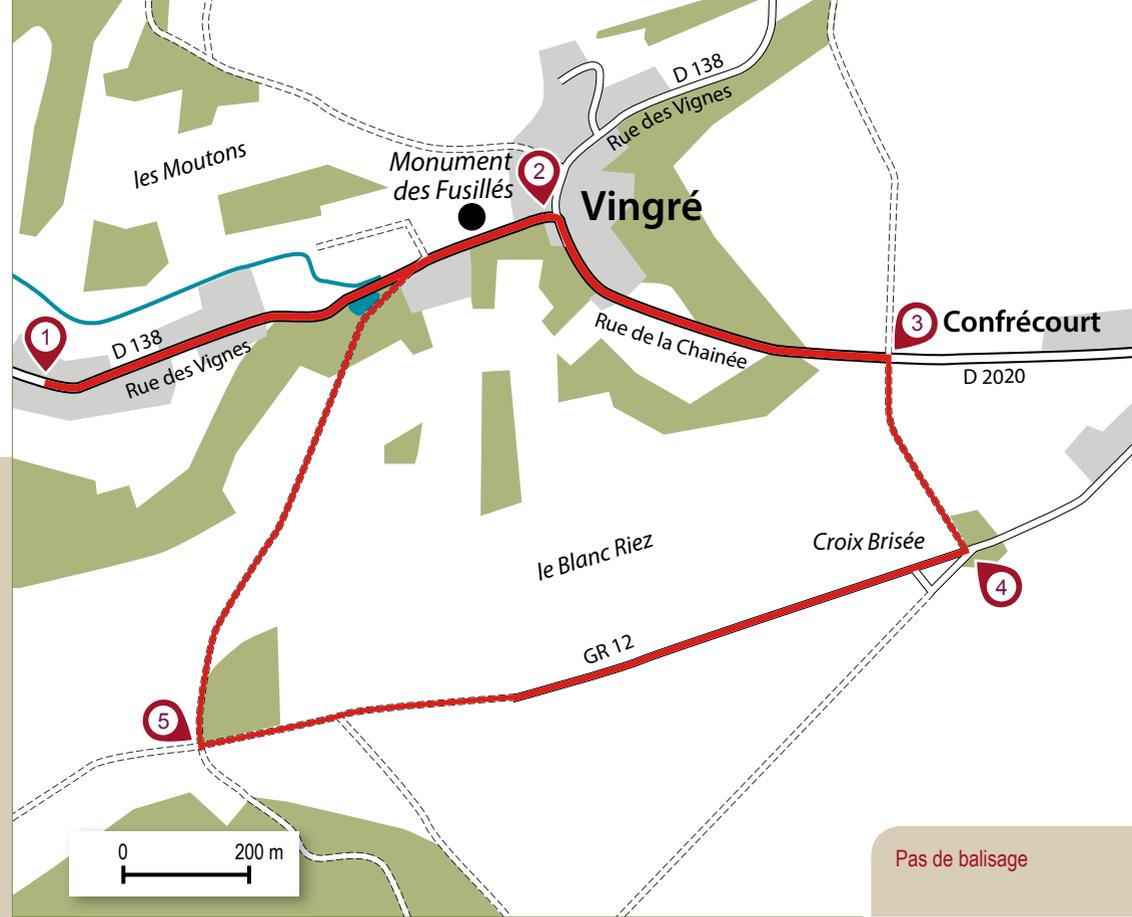
Profitez de votre balade pour vous renseigner sur les possibilités de visites des carrières de Confrécourt auprès de l'association Soissonnais 14/18 : <http://soissonnais14-18.net> ou 03 23 55 17 18



Parcours	Distance	Durée	Difficulté
Pédestre	4,6 km	1 h 15	Facile



- 1 Suivre la rue des vignes à pied (panneaux d'interprétation).
- 2 Au carrefour en T, prendre à gauche (ruines 50 m plus loin).
- 3 Revenir au carrefour et prendre la direction du **monument de la Croix brisée** (rue de la Chainée). Au sommet du plateau, 100m après le rideau d'arbres, tourner à droite dans le chemin herbeux. Au cours du circuit, vous verrez le monument en hommage aux fusillés et vous pourrez lire leurs dernières lettres reproduites sur les murs des maisons du hameau.
- 4 Au monument de la croix brisée, tourner à droite et suivre le balisage rouge et blanc.
- 5 Après le bois, prendre à droite, et regagner le village. A la fin du chemin, prendre la rue à gauche pour regagner le parking

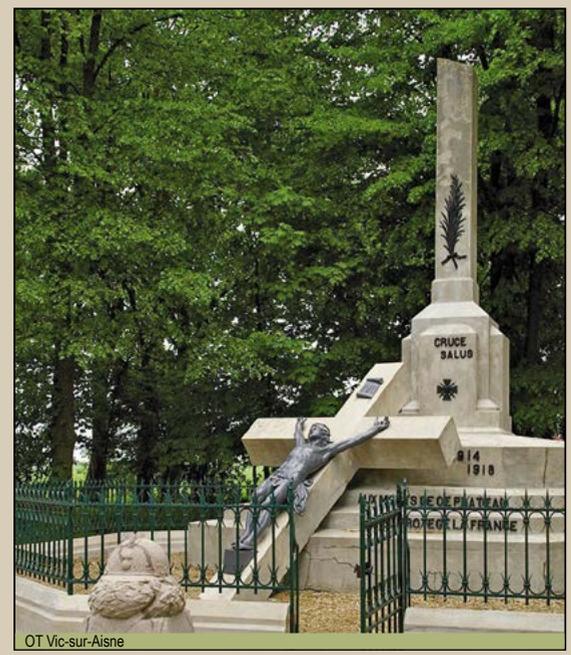


Pas de balisage



coll Soissonnais 14/18

Coord. GPS : 49.4284,3.173245
Distance Ligne Rouge : 6 km



OT Vic-sur-Aisne



© Didier Ferdinand